

port une profondeur d'eau suffisante pour les navires des grands lacs.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je vais donner avec plaisir à mon honorable ami (M. Bennett) l'information qu'il demande. Nous avons passé un contrat avec MM. Boon et Armstrong pour une somme totale de \$144,000. Les travaux consistent dans le dragage d'un chenal de 4,000 pieds de longueur, 2,000 pieds dans ce que j'appellerai le port extérieur à être dragués à une profondeur de 20 pieds, et 2,000 pieds dans le port intérieur à être creusés à 18 pieds de profondeur. Je demande cette année la somme de \$80,000, parce qu'elle suffira pour payer les travaux de la saison. Mes ingénieurs me disent que le parachèvement de l'entreprise donnera à ce port toutes les facilités dont il a besoin.

Je crois que mon honorable ami (M. Bennett) n'est pas juste en m'accusant de partialité. Il n'y a pas longtemps l'honorable député est venu au ministère, et je lui ai dit franchement que dans quelques jours j'enverrais un dragueur à Midland. Je vais répéter ce que j'ai déjà dit dans cette Chambre, que chaque fois que je suis informé, ou chaque fois que je constate que des travaux sont nécessaires dans un comté qui n'est pas représenté par un ami du gouvernement, cela ne me fait aucune différence.

M. BENNETT : Quelle sera la largeur de ce chenal qui doit avoir 2,000 pieds de longueur ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Elle variera un peu, mais en moyenne la largeur sera de 450 pieds.

M. BENNETT : Je n'ai pas trouvé à redire à la promesse faite par l'honorable ministre qu'un dragueur serait envoyé à Midland pour y exécuter certains travaux cet été. Tout ce que je peux dire c'est que le dragueur n'y est plus, et j'ai ajouté que bien que le ministre m'en ait promis l'année dernière que certains travaux seraient exécutés à la ville de Midland, aussitôt que ce dragueur a été sur les lieux et après deux journées de travail, pour des raisons mieux connues de lui, pour des raisons qu'il a toujours craint de faire connaître à la Chambre, le dragueur a quitté le port. Je prétends que cela est dû à des influences politiques, et j'ai lieu de croire que le ministre a agi pour des motifs politiques. J'espère que comme preuve qu'il ne veut plus tenir une pareille conduite à l'avenir il enverra le dragueur à Midland cet été pour exécuter les travaux peu importants qui sont nécessaires. Le ministre a déclaré que l'entreprise coûtera \$144,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : C'est la somme portée au contrat.

M. BENNETT : En même temps il nous dit quelle est la nature des travaux. J'avoue qu'il me fait peine de voir dépenser une si forte somme d'argent pour des travaux qui doivent paraître insignifiants aux yeux de tout député qui sait ce que l'on doit faire. L'honorable ministre se propose de faire draguer un chenal de 20 pieds de profondeur, 2,000 pieds de longueur et 150 verges de largeur. Le ministre et la Chambre doivent comprendre que le gouvernement dépense \$150,000

M. BENNETT.

pour creuser un chenal pour faire remorquer les navires, parce qu'il est complètement impossible pour les gros navires à voiles d'y passer.

S'il y eut jamais dépense publique qui méritât la condamnation de ces messieurs—si du moins leurs condamnations de dépenses d'autrefois étaient sincères, c'est bien celle-là. D'autant plus que le ministre doit admettre qu'à une très courte distance de là il y a un havre naturel, le havre de Midland, où se trouve un grand éleveur, et, de l'autre côté, il y a la ville d'Owen-Sound avec un autre port naturel. Pourtant, l'honorable ministre se propose de prendre \$150,000 pour creuser un chenal afin d'essayer de faire entrer les navires dans le port de Collingwood, sachant bien qu'il n'a aucune chance d'être un centre de distribution de grain ni d'expédition de marchandises de quelque importance. La raison de cette dépense ne touche pas à l'intérêt public, elle ne se base pas sur les droits de Collingwood, mais elle repose sur le désir de M. McCarthy, un partisan influent du gouvernement, qui en a fait la demande. Je ne blâme pas le gouvernement de faire cette dépense pour les gens de Collingwood, car je sais que les quais sont en triste état, mais je veux montrer que ces messieurs étaient toujours prêts dans l'opposition à dénoncer l'ouvrage le plus futile comme un appât, un leurre pour les électeurs, afin de leur faire envoyer des députés ministériels. Et malgré leurs engagements et leurs promesses, ils plongent le pays dans une dépense de \$150,000 pour creuser un chenal et rien de plus. Et le ministre, je crois, sait fort bien qu'il ne fait pas ce que les gens de Collingwood demandaient. Je dis que les gens de Collingwood ne peuvent jamais s'attendre à avoir un port praticable tant qu'ils n'auront qu'un chenal large de 150 verges pour remorquer leurs vaisseaux. Je demanderais de plus au ministre : Existe-t-il une entente entre lui et les gens de Collingwood et le député de Simcoe-nord en vertu de laquelle un nouveau crédit sera accordée pour que le port, une fois achevé, ait au moins l'air d'un port naturel, ou le ministre est-il prêt à déclarer que le gouvernement ne s'est pas engagé à faire plus que de creuser ce chenal de 150 verges de large au prix de \$150,000 ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Si l'honorable député connaissait les faits, il n'aurait pas parlé injustement comme il l'a fait. Lorsque je suis entré en charge, j'ai trouvé que l'ancien gouvernement avait demandé des soumissions et préparé des plans. MM. Boon et Armstrong étaient les plus bas soumissionnaires pour \$144,000. Naturellement, l'honorable député est plus fort que les ingénieurs de mon département, et il dit que ce montant est excessif.

M. BENNETT : Je n'ai pas dit cela.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'ai entendu l'honorable député dire que cette somme ne pouvait suffire que pour creuser un petit chenal. Eh bien ! comme je l'ai dit, j'ai trouvé les plans préparés et les soumissions demandées ; et l'ingénieur en chef de mon département avait fait un rapport indiquant que la soumission de Boon et Armstrong était trop basse et ne pouvait pas être exécutée, et le ministre avait décidé d'accepter l'avis de l'ingénieur et de rejeter la soumission de Boon et Armstrong, parce qu'elle était